

Gestion Publique

COMPTE-RENDU DE LA CAPL "B" du 09/02/2012

Mouvement de mutations :

Un sous-effectif de **2,40 agents au 31/01/2012 dans la catégorie B.**

- 3 départs en retraite prévus : 1 au 1er mai 2012 (Lafrançaise); 2 au 1er juillet 2012 (Valence d'Agen et Trésorerie Montauban Municipale),
- une mutation : départ au 1er avril 2012 de la TPM

Pour mémoire : le mouvement du 1^{er} avril ne prend pas en compte les départs en retraite postérieurs à cette date, cependant ils ont pu être anticipés .

Nous accueillons 2 nouveaux collègues sur le département.

La CAPL n'a pu satisfaire aucune demande de mutation interne au département selon les anciennes règles de gestion (les critères d'ancienneté de la demande), aucun poste demandé par les agents n'étant vacant.

Néanmoins ces demandes, en l'état, seront examinées de façon prioritaire lors de la tenue des prochaines CAPL.

A la demande de FO de fournir comme auparavant un état détaillé des emplois des services de la DDFIP, la direction a refusé, arguant que TAGERFIP ne le permettait pas. Quelle transparence !

Les affectations obtenues selon les nouvelles modalités de gestion sont les suivantes :

Cadres B :

Grade de l'agent	Affectation obtenue	Numéro d'ordre du choix obtenu
CP 3	Trésorerie Municipale Montauban	2
C 1er Classe 6ème échelon	Nègrepelisse	2
C 2ème classe 5ème échelon	Castelsarrasin	2
C 2ème classe (mutation nationale)	Caussade	8
C 2ème classe (mutation nationale)	Grisolles	Hors vœux

Vote :

Pour : administration + FO + SNUJ-SUD

Abstention : CGT

FO DGFIP regrette que l'ensemble des demandes n'aient pu être satisfaites, et demande une meilleure lisibilité quant aux postes vacants implantés au sein de chaque structure.



La CAP s'inquiète quant aux demandes de mutation formulées par les agents de la DDFIP affectés actuellement au service Comptabilité recouvrement.

La Présidente est consciente des difficultés techniques engendrées par l'application Chorus et des rejaillissements sur l'ambiance au sein du service.

Afin de pallier aux difficultés passagères la première réponse est l'affectation de renforts et d'auxiliaires sur le service.